

**ETUDE D'EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS SUR
L'ENVIRONNEMENT**

CONSULTATION DU PUBLIC AVANT LA DEMANDE DE PERMIS

AVIS A LA POPULATION

Le Collège porte à la connaissance de la population qu'Eneco Wind Belgium, s.a., dont de siège social est sis Chaussée de Huy 120A, à 1300 Wavre (TVA 0475012760) introduira prochainement une demande de Permis unique pour la construction et l'exploitation de 10 éoliennes et d'une cabine de tête sur le territoire de la Commune de Tenneville. Le parc éolien en projet sera situé à proximité du centre de valorisation des déchets, à l'Est de la Nationale 4, et à l'Ouest de la Route de Beausaint.

Conformément aux articles D29-5, R41-3, R.52 et R.56 du Livre Ier du Code de l'Environnement et à l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées, cette demande doit encore faire l'objet d'une étude d'évaluation des incidences sur l'environnement.

Pour mettre en évidence les points particuliers qui pourraient être abordés par l'étude d'incidences et permettre la présentation d'alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par l'auteur du projet afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de ladite étude d'incidences, quiconque est invité à :

1° assister à la réunion de consultation organisée à l'adresse suivante :

Salle " Le Foyer "
Route de Bastogne, 25D, 6970 Tenneville
le 6 juin 2019 à 19h

Cette réunion annule et remplace la réunion qui était prévue le 8 mai 2019

2° introduire par écrit ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant au Collège Communal de Tenneville, Route de Bastogne 1, 6970 Tenneville, avec une copie à la s.a. Eneco Wind Belgium, Chaussée de Huy 120 A, 1300 Wavre, et ce, jusqu'au 21 juin 2019 inclus. Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de Mr Nicolas Kinnaer (010/232 641).

A Tenneville, le 06/05/2019

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Claudine Halkin-Mawet

Nicolas Charlier